L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 20 MARS 1885. 58ème Année

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI 20 MARS 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Stern & Co. No 35 rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par James P. Guinault à son magasin d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse, un lot de meubles, un lot d'argenterie, une montre, etc.

Par D. E. Morphy, au No 24 rue Orléans, entre Royale et Bourbon, vermouth, vin rouge, merise, porto, vinaigre, etc.

Le libre-échange.--Une leçon.

Le libre-échange, tel que l'ont professé Richard Cobden et son école, en Angleterre, Michel Chevalier et Fred Bastiat, en France; tel que le professent encore, aux Etats-Unis, dans les grands collèges du Nord, MM. Perry et Sumner, a eu de beaux jours; il a régné sur le monde; aucun autre système économique n'a eu de pareils succès, qui se conçoivent d'autant plus facilement qu'il a fait la fortune d'un grand peuple, du peuple anglais, pendant un demi-siècle, et qu'il a, durant près de vingt ans, singulièrement contribué à augmenter la richesse du peuple français. A quoi tenaient ses succès, des deux côtés de la Manche? A ce que les industries agricoles et manufacturières y étaient plus développées qu'ailleurs, que l'on y produisait mieux et à meilleur marché, que l'on avait, par conséquent, plus de chances de placer ses marchandises au dehors que de voir celles du dehors envahir les marchés de l'intérieur. Mais le droit d'invasion, d'un côté, implique celui de défense, de l'autre. Les voisins de la France et de l'Angleterre ne pouvant lutter avec elles, et voyant leur argent passer la frontière pour aller enrichir l'étranger, en retour des produits qu'ils en recevaient, voulurent se faire producteurs à leur tour. Ils ne pouvaient maintenir les industries qui existaient déjà chez eux, ou en créer de nouvelles, qu'en les protégeant, en les abritant derrière un tarif qui assurât leur existence ou leur développement. Peu à peu, ils sont arrivés à produire à des conditions aussi avantageuses, et ont enlevé à leurs supérieurs d'autrefois presque tous les bénéfices que ces derniers tiraient de leur système. C'est ce qu'ont essayé de faire l'Union américaine, il y a vingt-quatre ans, et l'Allemagne, il y a quelques années; toutes les deux ont, en grande partie, réussi.

Mais la France est, avant tout, un pays de démocratie où le libéralisme joue un grand rôle dans la vie des gouvernants. Là, l'existence à bon marché et l'aisance du travailleur sont la première condition du succès de ceux qui détiennent le pouvoir. On y a vu des gouvernements, dans les années où les récoltes avaient manqué, où il fallait avoir recours aux blés de l'étranger, non seulement abolir les droits d'entrée, mais employer les millions du Trésor à conserver à bas prix la vente des blés et des farines. Il n'est donc pas étonnant qu'en fait de produits agricoles, on y maintienne, avec une sorte d'opiniâtreté, la liberté des échanges.

Mais voici qu'il se présente un phénomène économique étrange, inouï, sans aucun précédent dans l'histoire. Des membres de différentes nationalités s'installent sur un territoire immense, ils se le partagent; il se forme là des propriétés d'une étendue sans égale. Les domaines de cette étendue sont inconnus en Europe; ailleurs, ils feraient de véritables provinces. Sur ces propriétés, on donne à la culture des céréales des proportions gigantesques; c'est par dizaines, vingtaines, cinquantaines de mille acres qu'un particulier sème le blé, le seigle, le maïs; il promène sur ces terres de puissantes charrues à vapeur, des semeuses, des moissonneuses, des batteuses, qui font la besogne de centaines de milliers de bras, et il jette sur le marché européen des masses de grains à des prix ruineux pour tous les fermiers du monde. Le cultivateur français lui-même—et Dieu sait s'il est ingénieux, habile actif, économe—ne peut lutter contre une si terrible concurrence; il demande, à grands cris, qu'on le protège, il prouve que le prix de vente n'est pas plus élevé que le prix de revient, que la continuation du travail, dans de pareilles conditions, est pour lui la ruine. Malheureusement, il a contre lui les partisans du libre-échange, qui raisonnent dans le cabinet, en dehors des faits, qui lui reprochent d'être routinier, de ne pas travailler à l'américaine, à la machine—comme s'il était possible à un petit fermier de promener une immense charrue à vapeur dans un champ large comme la main; comme s'il pouvait consacrer à l'achat de machines d'énormes sommes qui dépassent de beaucoup ses revenus annuels; de telle sorte qu'il lui faudrait une longue série de bonnes années pour pouvoir rentrer dans ses frais d'acquisition. Puis, viennent les gouvernements, qui reculent devant l'idée de relever le moins du monde le prix du blé, parce que leur popularité en souffrirait.

Pourtant le mal devient si grand, que tous sont obligés de s'exécuter, et l'on finit, bon gré malgré, par imposer des droits d'entrée sur les grains étrangers, au grand scandale des théoriciens et des politiciens. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, afin de conserver entre ce que coûte la culture et ce que rapporte la vente du produit, la marge nécessaire pour permettre à l'agriculteur de vivre de son travail.

Ce qui vient de se passer dans les Chambres françaises est la condamnation la plus flagrante du système du laisser faire et du laisser passer à outrance. Tout cela prouve qu'il n'est pas de peuple au monde qui ne soit, à un moment donné, obligé de recourir au tarif protecteur, pour défendre ses industries en danger. S'ensuit-il que l'on doive se jeter d'un excès dans l'autre, et faire de la protection à outrance en faveur d'un travail ou d'une industrie qui n'en a pas ou n'en a plus besoin? non certes. Le premier devoir du législateur est de régler les droits d'entrée sur les besoins du moment, de les hausser ou de les abaisser, suivant les exigences de la situation, de façon à éviter également la ruine du travailleur et le monopole du spéculateur.

Il n'y a pas de principe absolu en économie politique; il n'y a que des vérités relatives. Quiconque n'a ni assez de bon sens ni assez de patriotisme pour conformer sa conduite à ces idées, est indigne de prendre part au gouvernement d'un grand peuple.

Nous ne dédaignons pas les choses de la politique proprement dite; ce nous est une raison suffisante pour voir la Démocratie remonter au pouvoir, mais c'est surtout au point de vue des intérêts matériels du pays que nous saluons cet heureux événement. Le parti républicain avait, trop fait, dès les commencements, pour les industriels et les capitalistes du Nord, et, depuis, il leur devait trop [illegible] des services qu'on [illegible] d'accorder ou d'étendre la protection à qu'en avait besoin, de la refuser ou de la diminuer à qui pouvait s'en passer en tout ou en partie. Il y avait, d'un côté, des passe-droits odieux, de l'autre, des monopoles criants. Pour mettre l'ordre dans ce désordre, il fallait un parti qui fût exempt de tout engagement.

La Démocratie se trouve précisément dans les conditions d'impartialité voulues pour régler toutes les grandes questions à l'ordre du jour. S'il sait—ce dont nous ne doutons pas—s'élever à la hauteur de sa tâche, il s'acquerra une gloire impérissable.

Le "New Camelia" part, demain, samedi, à l'arrivée du convoi de trois heures P. M., à Milnebourg—extrémité du chemin de fer Pontchartrain—pour Mandeville, Madisonville et Covington.

De l'"Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, dont, par malheur, on ne connaît pas assez généralement les beautés, des diligences transportent les touristes à Covington, sur le Bogue Falaya, où les pêcheurs du "bass", de la truite et de la perche se donnent rendez-vous à cette époque-ci de l'année.

Depuis que les excursions du Lac ont recommencé, le steamer, quittant Milnebourg le dimanche matin, à huit heures, y revient dans la soirée du même jour, de sorte que les personnes qui ne voudraient point passer à Covington la nuit du dimanche au lundi dans la crainte d'arriver à la Nlle-Orléans un peu trop tard pour leurs affaires, peuvent aisément éviter cet inconvénient.

Le moment étant venu de se montrer, ce ne sont certainement pas les vrais amateurs du "bass", de la truite et de la perche qui manqueront d'en profiter.

Marié, le 16 mars 1885, à Montréal, Canada, M. Paul Marc Sauvalle à Mlle Henriette Laure Lecomte.

Les meilleurs souhaits de l'Abeille aux nouveaux mariés.

M. H. Billard (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 7 mars.

Nous avons appris avec plaisir la nomination de M. J. B. La Vielle au poste d'agent des voyageurs pour les Sleeping cars restaurants du chemin de fer Louisville et Nashville, avec résidence à la Nlle Orléans. On se rappelle sans doute que M. La Vielle a été pendant plusieurs années conducteur du train d'agrément de cette même ligne, et que comme tel il s'était acquis, par sa courtoisie et ses prévenances, une légitime popularité parmi nous. Les sympathies publiques l'accompagneront dans sa nouvelle position, et le Louisville and Nashville Railroad n'aura qu'à se féliciter de s'être assuré de nouveau les services de M. La Vielle.

La *Revue*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 14 mars:

Le printemps semble enfin nous être revenu depuis quelques jours.

—Notre village a été un peu plus gai, pendant la semaine, qu'il ne l'est d'habitude. Il y avait du monde de tous les coins de la paroisse—les uns étaient témoins à la cour; les autres, membres du jury de la semaine.

—Nous apprenons que l'école du district du Coin ne sera pas ouverte avant deux ou trois semaines. La plus grande partie des enfants qui devaient s'y rendre ont la rougeole, et les autres ne veulent pas y aller de peur de prendre la maladie.

—La rougeole s'est déclarée, depuis dimanche dernier, dans la famille du shérif Joffrion.

—L'assesseur a commencé son travail depuis plusieurs jours.

—Les deux écoles publiques de notre village sont dans un état florissant. Celle des petits garçons, dirigée par le professeur Albert Baillio, compte 35 élèves; celle des petites filles, dirigée par Mlle J. J. Michael, en compte autant. Nous félicitons les parents d'avoir un professeur et une institutrice tels que M. Baillio et Mlle Michael.

—Il y a encore plusieurs écoles publiques vides dans la paroisse—entre autres celles de Mansura, Evergreen et Bayou Clair.

—Nous apprenons avec douleur le décès de Mme Adolphe Chatelain, née Céleste Mayeux, morte mercredi soir, à sa résidence, près de Mansura, à l'âge de 57 ans.

M. Henri de Parville décrit ainsi une petite invention, dans le *Journal des Débats* (revue des sciences) du 5 mars:

Encore une petite invention qui relève de l'air comprimé ou dilaté et qui offre l'avantage de pouvoir se décrire très brièvement. On cherchait un moyen commode de remonter automatiquement les horloges. Un inventeur de Vienne, M. Silberberg, l'a trouvé.

Imaginez une série de petits disques métalliques élastiques, creux et pleins d'air, empilés les uns sur les autres comme des pièces de 5 fr. Quand la température s'élève pendant le jour, l'air se dilate et toutes les boîtes augmentent de volume se soulèvent; quand la température descend, pendant la nuit, l'air se contracte, et toutes les boîtes diminuent de volume s'abaissent. De même, quand la pression atmosphérique monte ou descend, les mêmes effets se produisent. Ce mouvement de va et vient de la colonne de disques actionne un mécanisme qui remonte peu à peu le ressort de l'horloge. Et voilà en définitive, une horloge automatiquement remontée et fonctionnant indéfiniment sous l'action des variations de température et de pression barométrique. C'est une utilisation curieuse des forces perdues dans la nature.

Malheureusement, pour éviter de remonter l'horloge, il faut en définitive un mécanisme; aussi parierions-nous gros qu'on n'adoptera pas le système de M. Silberberg et qu'on conservera le procédé du bon vieux temps. Cependant, le système est à signaler, parce qu'il peut rendre des services dans des cas spéciaux, par exemple, pour le remontage de toutes espèces d'appareils météorologiques enregistreurs, placés quelquefois loin des observateurs. On oublie l'horloge et l'appareil ne fonctionne plus en temps utile. Le remontoir automatique supprimera cet inconvénient, qui est très réel.

Voici une partie du rapport que les préfets de France ont transmis au *Journal Officiel* et que nous trouvons dans le *Journal des Débats* du 5 mars:

Dans 49 départements, les semailles d'automne ont eu lieu en bonnes conditions, mais dans 34 elles ont été retardées ou contrariées par la sécheresse. Au commencement de février, la situation est devenue meilleure; l'humidité et la douceur de l'hiver ont favorisé la germination et la levée des graines, et nous trouvons une végétation belle ou très belle dans 59 départements, tandis que 23 se font remarquer par une végétation languissante. Les étendues ensemencées en froment ont diminué dans 23 départements; les uns, tels que le Doubs, le Jura, l'Eure, préfèrent augmenter leurs herbages, pendant que d'autres, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, développent leurs cultures de fruits et de primeurs. Elles sont restées égales dans 36 départements, et sous l'influence de causes diverses se sont accrues dans des proportions plus ou moins notables dans 8. Ainsi, la Corrèze, qui a perdu une partie de ses vignes par le phylloxera, consacre au blé une partie des terres qu'elles occupaient; le Nord et l'Aisne, sans trop s'émouvoir de la baisse actuelle sur les céréales, ou peut-être en prévision de la hausse que les surtaxes sont censées devoir leur apporter, ont augmenté leurs emblavures, le premier d'un tiers, ce qui paraît énorme pour un département qui en fait en année ordinaire sur 140,000 hectares, le second d'un dixième, ce qui a aussi une certaine importance, car il ne cultive pas moins de 132,000 hectares de blé, bon an mal an.

Tout n'est pas dit, tant s'en faut, quand la végétation a passé l'hiver sans encombre. Pour les céréales d'automne, notamment, il y a encore à voir comment elles se tireront d'affaire pendant les pluies ou la sécheresse qui tiennent en réserve les mois qui viennent; il y a à craindre aussi l'envahissement des mauvaises herbes qui ont le tempérament généralement plus robuste que les plantes cultivées.

Plaidoyer d'un avocat contre un dentiste, d'après le *Rappel*:

—Messieurs, dit-il en commençant, il me sera facile de résumer les débats: on devait nous mettre pour 500 francs de [illegible] et on nous a mis dedans pour 500 [illegible]. Là est tout le procès.

Cérémonie de la Consécration de Mgr. Durier.

Hier, dès neuf heures du matin, une foule énorme encombrait la Cathédrale St-Louis. On remarquait parmi les fidèles un grand nombre de personnes appartenant au Troisième District, spécialement à la paroisse de l'Annonciation. C'est qu'il s'agissait du sacre de M. l'abbé Durier, curé de cette paroisse, et nommé dernièrement évêque de Natchitoches.

Cette affluence des fidèles de la paroisse, si longtemps administrée par le nouveau prélat, est une preuve de l'estime, de l'affection, dont il était l'objet parmi cette excellente population. La vie de Mgr Durier n'est pas très-accidentée; c'est celle d'un prêtre intelligent, instruit, plein de zèle, de dévouement, aimé et estimé de tous ceux qui l'ont connu, ayant su, en dépit de sa rare modestie, se faire remarquer partout où il passait, et occupant presque toujours, malgré lui, la première place au milieu de ses collègues.

Impossible d'être plus populaire qu'il ne l'a été, dans la paroisse qu'il a si longtemps gérée, et pour laquelle son départ est une immense perte. Si rares que soient les qualités de celui que l'on nous désigne comme son successeur, il lui faudra du temps pour conquérir la place qu'il occupait dans tous les cœurs.

Heureusement, si le bruit qui court est vrai, le choix est on ne peut plus heureux. L'autorité ecclésiastique a compris qu'il fallait une des personnalités les plus remarquables du Diocèse pour prendre une pareille succession.

M. Durier a fait ses classes dans le Diocèse de Lyon, France. Il était au Grand Séminaire de cette ville, quand Mgr Blanc, Archevêque de la Nouvelle-Orléans, le rencontra, et l'engagea à traverser avec lui l'Atlantique. Il acheva ses études théologiques au Séminaire de Cincinnati. Il eut alors pour professeur Mgr Quinlan, mort depuis Evêque de Mobile, qui se plaisait à redire que le Rév. Durier avait été son élève le plus distingué. Il vint ensuite à la Nouvelle-Orléans où il fut, pendant deux ans, attaché à la Cathédrale, sous le Père Maenhaut; puis il fut nommé curé de l'Annonciation, et succéda au populaire Père Morizot. Voilà plus de 25 ans qu'il est à la tête de cette paroisse.

Deux faits qui prouvent le rang qu'il occupait dans le clergé du Diocèse: il était, depuis fort longtemps, secrétaire de la corporation Diocésaine: voilà pour le côté matériel et temporel; il était le président des conférences ecclésiastiques: voilà pour le côté intellectuel et spirituel.

Un homme de cette valeur était, depuis longues années déjà, désigné par l'épiscopat. Il vient enfin d'être élu et consacré à la satisfaction de tous, prêtres et fidèles.

Vers neuf heures et quart du matin, le clergé sortait du presbytère de la Cathédrale et se rendait processionnellement dans l'Eglise métropolitaine. En tête marchait le suisse, dans le splendide et classique costume que chacun lui connaît; puis venaient le Porte-Croix, entouré des deux acolytes, le clergé de la ville et de la campagne, et enfin les prélats:

Mgr Manucy, évêque de Mobile; Mgr Neraz, évêque de San Antonio; Mgr Gallagher, évêque de Galveston; Mgr Janssens, évêque de Natchez; Mgr Fitzgerald, évêque de Little Rock, tous les cinq appartenant à la Province de la Nouvelle-Orléans; Mgr Healy, évêque de Portland, Maine.

L'évêque élu marchait entre NNgrs Neraz et Gallagher, qui l'assistaient et lui servaient de parrains; enfin, Mgr l'archevêque Leray, consécrateur, accompagné de son prêtre assistant, le Tr. Rév. Père Rouxel.

Tous les ecclésiastiques appartenant au Diocèse ne pouvaient, comme on le pense bien, assister à la cérémonie; pourtant la grande majorité s'y étaient rendus avec empressement. Nous avons remarqué dans la foule de prêtres qui remplissaient le chœur:

Les Rev. Andre, Aveilhé, Badoll, Bardi, Beronnet, Berthet, Berthelin, Richlmayer, Boxaert, Boucher, Boudard, Branche, Chapin, Chasse, Claffey, Farelly, Clarke, Collins, Coughlan, Crespin, Delacroix, Deneck, Doutre, Dubourg, Ieonce, Favre, Flanagan, Forges, Footte, Frering, Tréasy, Frain, Goellas, Gutton, Healey, Heslin, Jacques, Jobard, jnr., Kennedy, Koegerl, Ponchon, Poyet, Ravoire, Rebaudier, Reynes, Rivoallan, Roche, Rouge, Très Rév Rouxel, Simon, Smith, Lambert, Langlois, La vaquery, Lesseigneur, Manoritta, Mandler, Méhaut, Très Rév Mignot, Mittelbron, Palmer, Subileau, Surtray, Thevis, Vagel, Vigroux.

Nous avons aussi remarqué dans le cortège, deux Pères Trappistes français, de Notre Dame des-Neiges, ainsi que Monsignor Capel.

Aussitôt après l'entrée du cortège dans le chœur, la cérémonie commença.

Le porte-croix de la procession était le Rév. Jas. McDermott; celui de Mgr Leray, le Rév. J. Massardier.

Les chantres: les Rév. J. Subileau, P. Massardier, A. Chapuis, J. Dumas et le Rév. Père Rédemptoriste, Lamy.

Les Diacres d'honneur étaient le Tr. Rév H. Tumoine et Mittelbron; les diacres d'office, les Rév. B. Langlois et J. B. Bogaertz.

On lit d'abord les lettres apostoliques qui instituent le Rév. Durier, Evêque de Natchitoches; puis a lieu, entre les mains de l'archevêque la prestation du serment de fidélité au Pape.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails des cérémonies qui ont duré près de quatre heures: les onctions, la remise des différents insignes, l'investiture des pouvoirs qui donnent au nouveau prélat la plénitude de l'autorité apostolique.

Un grand chœur avait été réuni pour cette circonstance solennelle; il se composait de MMes. Lehman et Witham, MMlles Aino, Perat, Guyol, Ducayet, Bridewell, James, Desmaries et Pokorny, soprani — Mme Lejeune, MMlles Frémaux et Young, alti—de MM. Vuillet, Einhorn, Renaud, tenors, et de MM. Van Hufflen et Rossi, basses.

Le chœur a exécuté, avec un remarquable ensemble, la messe du Prof. Kitziger, organiste de la Cathédrale, œuvre d'un rare mérite et d'un style tout-à-fait classique. Nous ne reviendrons pas sur la valeur de cette composition, dont nous avons déjà fait ici l'analyse et l'éloge.

Il était près de midi quand le Rév. Père Feuillette est monté en chaire pour prononcer le sermon de circonstance.

On sait la profonde impression produite, depuis trois semaines, par l'éminent Dominicain sur l'auditoire de la Cathédrale. Le prédicateur ne s'était pas encore, suivant nous, élevé à une pareille hauteur. Il n'est pas resté plus d'une demi-heure en chaire. Ce court espace de temps lui a suffi pour exposer le sublime caractère, le passé glorieux de l'épiscopat catholique, depuis les apôtres jusqu'à nos jours, et surtout l'œuvre prodigieuse, incomparable qu'il a accomplie, en moins d'un siècle, dans le Nouveau Monde.

L'espace nous manque aujourd'hui pour donner une idée juste et nette du talent déployé par l'orateur; nous y reviendrons dans un très prochain numéro. Nous nous bornons aujourd'hui à reproduire la seconde partie de cet éloquent et savant discours.

Après un lumineux et chaleureux résumé des gloires de l'épiscopat depuis 18 siècles, dans l'Ancien Monde, le digne disciple du Père Lacordaire s'est écrié:

Mais qu'ai-je besoin de tourner les pages de l'histoire? Est-ce qu'aujourd'hui, dans ce grand pays, l'épiscopat catholique ne continue pas ces glorieuses traditions, n'y montre pas qu'il comprend merveilleusement l'état social dans lequel il est appelé à travailler, les conditions du développement de la vie de l'église; est-ce qu'il n'y donne pas la preuve d'une sagesse de gouvernement qui a valu à son action une puissance une efficacité prodigieuse?

Oh, laissez-moi M. F. admirer un fait unique peut-être, dans les annales de l'Eglise et assurément providentiel, le développement inouï de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.

Au commencement de ce siècle, elle n'y était encore que le grain de sénevé tombé dans une vaste terre qui demandait pour devenir généreuse et féconde, des travailleurs infatigables.

Dieu les lui a donnés, aujourd'hui, après 80 ans, l'Eglise catholique y est devenue un arbre immense qui enlace de ses rameaux puissantes tout le sol américain, dont la forte ramure s'étend sur tous les Etats de l'Union et montre les fruits les plus divins.

Les chiffres ici, M. F. sont plus éloquents que toutes les paroles. 1 évêque, 50 prêtres, 50,000 catholiques environ, voilà la statistique au commencement du siècle. Aujourd'hui, les Etats-Unis comptent autant de diocèses que les pays d'Europe les plus catholiques; son épiscopat peut y tenir des conciles [illegible] pour le nombre, les lumières, la valeur, la vertu de leurs membres ont, comme l'apparence, la majesté d'une assemblée œcuménique; les prêtres s'y sont multipliés avec les besoins du ministère; le nombre des fidèles a presque deux fois centuplé; les catholiques forment la majorité dans la plupart des plus grandes villes de l'Union.

Ainsi, en moins d'un siècle, le catholicisme a fait des progrès inouïs. Il a marché à pas de géant, traversant d'immenses territoires, descendant et remontant les fleuves, s'aventurant dans les plus vastes solitudes, s'enfonçant dans les forêts les plus impénétrables. De l'Atlantique au Pacifique, des grands lacs au golfe du Mexique, partout il a fait ses apparitions, partout il a pris possession du sol. Et sur cette terre qui ne connaît point les entraves à la liberté du bien, sans autre force que sa faiblesse, sans autre appui que le zèle et la foi des siens, il y a élevé ses églises, bâti ses écoles, élevé ses asiles à toutes les misères, à toutes les infirmités humaines, fondé ses maisons religieuses, enfin multiplié les œuvres les plus belles de la foi, de la piété, de la charité catholiques.

Spectacle d'une grandeur qui saisit et fait battre le cœur de tout catholique, pour lui trouver un précédent, il faudrait remonter aux temps apostoliques. Aussi méritez-vous bien, mes frères, qu'on vous applique la parole de Saint Pierre aux Romains: "Fides vestra annuntiatur in universo mundo," votre foi est proclamée dans le monde entier; elle en fait l'étonnement et l'admiration.

Qui a fait cette merveille? Je ne crains pas de le dire; après Dieu, l'agent le plus actif de cette prodigieuse extension, le moteur le plus puissant, c'est l'épiscopat américain.

L'œuvre était difficile, mes frères; elle offrait des dangers qui, s'ils n'étaient conjurés, pouvaient annihiler les meilleures volontés, infirmer les plus sublimes dévouements. Dans cette société où viennent se grouper les éléments les plus divers, parfois les plus disparates, en face d'un état social nouveau pour l'Eglise, en face de lois et d'institutions auxquelles elle n'était point habituée, l'étroitesse d'esprit, le zèle immodéré, l'intolérance pouvaient tout compromettre. C'est la gloire, ce sera l'honneur de l'épiscopat américain de ne s'être heurté à aucun de ces écueils. Il a compris que l'Eglise ne s'emprisonne pas dans les formes sociales, qu'il y a en elle une souplesse, une flexibilité divine lui permettant de s'accommoder à toutes sortes de civilisations et de gouvernements. Et rempli de respect pour la constitution et les libertés de leur pays, revendiquant fièrement leur qualité de citoyens, comprenant bien ce que ce régime nouveau pour elle pouvait donner de force et de vitalité à l'Eglise qui partout trouve des entraves et des chaînes, les évêques américains ont fait par leur foi, leur zèle apostolique, leur sagesse, la largeur de leurs vues, avec l'arme de la liberté, les prodiges que nous venons de voir, et cela sans se croire obligés de jeter l'anathème à l'instrument de leur travail.

Je dis qu'il y a là pour le monde une grande leçon, une démonstration toute d'actualité; ceux là seuls resteront indifférents qui ne voulent pas être convaincus.

Nos sociétés européennes, vous ne l'ignorez pas, traversent en ce moment une crise dont nul ne peut nier l'existence et la gravité. Dans le monde politique et social, il se prépare ou il s'opère déjà des transformations qui sont pour les uns une marche dans le progrès, pour les autres le commencement des désastres, des catastrophes sans fin.

L'avenir de ces sociétés est caché dans les impénétrables décrets de Dieu. Mais, mes frères, les mouvements de ce grand courant démocratif que qui élargit sans cesse ses rives et augmente chaque jour sa force, ces revendications d'un état social plus parfait, tout cela prend de nos jours le caractère de l'hostilité contre l'Eglise. On l'accuse de mandire les sociétés modernes; on veut obstinément la confondre avec certaines causes politiques, l'enfermer dans les limites d'un parti, lui enlever son auréole divine, en l'abaissant au niveau des passions humaines.

L'histoire est bien là pour attester qu'elle n'est pas l'esclave des causes qui meurent, qu'elle a traversé toutes les sociétés, jeunes et vieilles, barbares et civilisées, sans attaquer leur forme, ne leur demandant que le passage libre. Mais qui aujourd'hui veut lire l'histoire et s'inspirer de ses enseignements, surtout quand il s'agit de l'Eglise!

Eh bien, voici un fait qui resplendit aux yeux de tous et vient donner le plus éclatant démenti à ces fausses accusations portées contre l'Eglise. Nous pouvons dire aujourd'hui à nos ennemis: Voyez l'Eglise Catholique aux Etats-Unis, telle que l'ont faite ses Evêques. Vous prétendez que l'Eglise a peur de la liberté, elle vous montre la une prospérité qu'elle n'a jamais obtenue sous le régime de la protection.

Vous prétendez que ses dogmes sont en contradiction avec les constitutions des pays jouissant des libertés publiques, soyez donc attentifs aux actes et aux paroles de ceux qui ont mission de parler pour elle:

Voilà tous les évêques des Etats-Unis réunis au nombre de 75 en concile national à Baltimore qui proclament bien haut le respect des Catholiques pour la république Américaine l'harmonie de la liberté Américaine avec l'Eglise. Il y a mes frères dans les actes de ce grand synode sur lequel le monde catholique avait les yeux fixés, deux pages admirables que feront bien de lire ces faux démocrates européens que le Père Lacordaire, mon père et mon maître a si bien stigmatisés le jour de sa réception à l'Académie française, dans un portrait toujours saisissant de vérité. "Ils veulent comment ni en comprend la liberté, ces hommes que le cœur de jeter à tous les échos cette note retentissante, mais n'entendent que leur liberté à eux incapables qu'ils sont de retenir la belle parole de Burke 'J'ai toujours aimé la liberté des autres.'"

Monseigneur vous allez prendre place dans cet admirable corps épiscopal qui compte ici d'illustres membres. S'il jette sur vous un reflet de sa gloire vous lui apporterez de votre côté vos lumières vos vertus une longue expérience dans la conduite des âmes. Vous emportez en quittant ce diocèse les regrets de tous prêtres et fidèles les regrets de ceux surtout qui vous ont vu de plus près qui vous avez dirigés pendant plus d'un quart de siècle. Si le sol sommes en gémissant aux desseins de la Providence qui leur enlève leur père ils se consolent par ce qu'il est appelé à répandre sur une famille plus nombreuse les trésors de sa bonté de son amour pour les âmes. Au moment où vous allez prendre possession de votre nouvel héritage tous vous suivent de leurs prières et de leurs vœux. Que N. S. J. C. le pontife éternel daigne accorder, par l'intercession de sa mère de nombreuses années à votre épiscopat. Qu'il le remplisse des joies et des consolations qu'appelle votre foi, que sollicitera votre zèle. Qu'il donne la vie et la fécondité à toutes ses œuvres, et ainsi Monseigneur, vous ajouterez vous aussi, une nouvelle et glorieuse page aux splendides annales de l'Eglise Catholique aux Etats-Unis.

Les cérémonies ont ensuite continué et ne se sont terminées, que vers une heure de l'après-midi, par le chant: *Ad multos annos*, suivi de la touchante cérémonie de l'accolade fraternelle, que le nouvel élu reçoit de ses collègues en Jésus-Christ, et, enfin, par la première bénédiction épiscopale qu'il donne aux fidèles. Puis le cortège a repris le chemin du presbytère de la Cathédrale, au milieu d'une foule énorme qui se pressait dans l'étroit passage, pour recevoir la bénédiction du nouveau prélat.

Le résident général de France à Hué vient de faire connaître au ministre de la marine et des colonies que, suivant les recommandations du département, il s'est préoccupé d'organiser le service de l'instruction primaire.

Il est créé à Hanoï une école française où sont admis des élèves internes et externes; des écoles du même nature seront établies successivement à Nam-Dinh et à Haïphong et dans toutes les grandes villes du Tonkin.

A Hanoï, la construction de l'école est commencée sans retard sur un terrain cédé par les anciennes autorités du pays, et dans les autres résidences on construira des maisons provisoires, aussi convenables et aussi confortables que possible.

Le personnel enseignant est recruté parmi les professeurs et les maîtres qui sont chargés de l'instruction primaire en Cochinchine et qui sont déjà habitués au climat; il sera complété au besoin par l'envoi d'un personnel mis à la disposition du département de la marine et des colonies par M. le ministre de l'instruction publique.

Dès que la pacification du Tonkin sera terminée, le résident général procédera à la création d'écoles pour les filles; en attendant, des salles d'asile sont ouvertes à Hanoï, à Haïphong et à Nam-Dinh.

Le résident général est également en pourparlers avec l'évêque du Tonkin, pour l'établissement, dans chacune des paroisses de l'intérieur, de petites écoles indigènes pour la propagation de l'enseignement français.

On lit dans le *Soir* de Paris, du 4 mars:

M. le docteur Watelet est appelé, à la requête du ministère public, à comparaître aujourd'hui devant la 9e chambre. Le docteur a commis, paraît-il, le délit de violation du secret professionnel, en divulguant la maladie à laquelle a succombé le regretté Bastien-Lepage.

Sans vouloir en rien préjuger cette affaire, qui aura son dénouement dans les vingt-quatre heures, qu'on nous permette de rappeler un précédent qui se dénoua de la façon la plus tragique.

Il y a quelque trente ans, un des plus illustres professeurs de la Faculté de Médecine de Montpellier, le docteur Delpech, croyons-nous, reçut la visite d'un de ses amis d'enfance, qui lui annonça le très prochain mariage de sa fille avec un nommé X....

Le docteur tressaillit en apprenant le nom du futur et, lorsque son ami fut sorti, il n'eut rien de plus pressé que de courir chez M. X....

—J'apprends, Monsieur, dit l'éminent docteur, que vous épousez Mlle L....

—Oui, Monsieur.

—Eh bien! je viens vous dire que cela est impossible.

—Pourquoi cela?

—Parce que vous êtes atteint d'une affection que j'ai vainement essayé de guérir, qui est éminemment contagieuse.

—Qu'importe!

—Il importe beaucoup. Mlle L.... est la fille de mon meilleur ami; je l'ai vue naître, je suis son parrain, le conseil de toute la famille, et je vous adjure de renoncer à l'union projetée.

—Et si je ne renonce pas?

—Je ferai mon devoir en prévenant la famille; car, dans l'espèce, en présence du mal horrible qui menace cette jeune fille, je me crois délié du secret professionnel.

—Vous ne ferez pas cela, Monsieur!

—Je le ferai.

—Mais je vous tuerai.

—Soit. Je vous donne huit jours de réflexion; si dans huit jours votre demande n'est pas retirée, je parlerai.

Huit jours après, le jeune homme, plus amoureux que jamais, avait insisté pour fixer la date de la cérémonie nuptiale, et revenait le soir passer un instant auprès de sa fiancée.

Il fut reçu par le père, fou d'indignation et de colère, qui, après une courte explication donnée à voix basse, le chassa de la maison.

Le lendemain matin, à huit heures, au moment où le docteur Delpech descendait de coupé devant la porte de l'hôpital, un jeune homme s'avança, lui appliqua un pistolet sur la poitrine et fit feu deux fois.

Repoussant ensuite le cadavre dans la voiture, il alla se constituer prisonnier. La Cour d'assises l'acquitta.

Une tour gigantesque.

Nous extrayons le passage suivant de la revue scientifique de la *République Française* du 3 mars:

M. G. Eiffel, ingénieur-constructeur bien connu par la construction de ponts gigantesques et par l'édification de la statue de Bartholdi, *la Liberté éclairant le monde*, propose de construire, comme annexe de l'Exposition de 1889, une tour colossale en fer de 300 mètres de hauteur. Ce projet a été étudié par MM. E. Nouguier et Koechlin, ingénieurs, et par M. E. Sauvestre, architecte.

En 1875, à l'époque de l'exposition de Philadelphie, on eut l'idée de construire une tour de 1,000 pieds de hauteur; mais il ne fut pas donné suite à ce projet, malgré l'engouement que cette conception avait fait naître dans la presse du Nouveau-Monde. L'exemple des plus grands monuments construits jusqu'à ce jour montre qu'il est difficile, avec des matériaux où la pierre joue le principal rôle, de dépasser une hauteur de 150 à 160 mètres, maximum très-rarement atteint. En effet, le monument le plus élevé qui existe est la cathédrale de Cologne, qui a 159 mètres de haut.

Le fer permet de dépasser cette hauteur; seul ce métal peut supporter les réactions verticales de la construction et résister aux efforts de flexion résultant de l'action du vent, laquelle est considérable pour les grandes hauteurs. Les piles métalliques qui ont été construites dans ces derniers temps atteignent couramment 60 mètres et pourraient atteindre des hauteurs de 80 et même de 100 mètres; mais la question est tout autre avec la hauteur projetée de 300 mètres. Il se produit dans l'étude de ce cas exceptionnel des difficultés analogues à celles que l'on rencontrerait dans l'étude d'un pont, si l'on voulait passer d'une portée de 150 mètres à celle de 300 mètres. En effet, pour ne citer qu'un point spécial, si l'on ne veut pas multiplier les montants de l'ossature d'une pile métallique, on est conduit à mettre des contreventements diagonaux qui dépassent les limites praticables et qui atteignent à la base de la pile des longueurs de plus de 100 mètres; si, au contraire, on multiplie ces montants, on arrive à une construction extrêmement lourde et, d'un effet architectural déplorable.

Il était donc nécessaire de trouver un mode de construction qui limitât le nombre des montants et permît néanmoins de supprimer les contreventements diagonaux. C'est ce qui a été réalisé dans le projet de M. Eiffel. L'ossature de la tour se compose essentiellement de quatre montants formant les arêtes d'une pyramide dont les faces sont disposées suivant une surface courbe déterminée par des considérations théoriques de résistance au vent. Chaque montant offre une section carrée décroissante de la base au sommet et forme un caisson courbe à treillis ayant 15 mètres de côté à la base et 5 mètres au sommet. L'écartement des pieds des montants est de 100 mètres; ils se réunissent à la partie supérieure et constituent une plate-forme carrée de 10 mètres de côté. Les montants sont ancrés sur de solides massifs de fondation à différents étages; ils sont reliés par des ceintures horizontales servant d'appui à de vastes salles qui pourraient être utilisées pour les différents services à installer dans la tour, soit pour des réunions de simple agrément, soit comme séjour hygiénique dans un aire particulièrement pur. La salle du premier étage, dont le plancher se trouve à 70 mètres du sol, présente une superficie de 5,000 mètres carrés.

A la partie inférieure et dans chacune des faces est disposé un grand arc de 70 mètres d'ouverture formant le principal élément de la décoration. Il donne à la tour l'aspect monumental qui est indispensable pour la destination qu'elle doit recevoir.

Au sommet est installée une coupole vitrée d'où l'on pourrait apercevoir un immense panorama de 140 kilomètres d'étendue ou procéder à des observations et à des expériences scientifiques. On accéderait à ce pavillon par de grands ascenseurs disposés dans l'intérieur des montants et analogues à ceux qu'on emploie dans les puits de mines.

Cette tour serait susceptible d'emplois variés, parmi lesquels M. Eiffel signale dès à présent les suivants:

1. *Observations stratégiques.*—En cas de guerre, on pourrait de cette tour observer tous les mouvements de l'ennemi dans un rayon de 60 kilomètres, et cela par dessus les hauteurs qui entourent Paris et sur lesquelles sont placés les nouveaux forts.

2o *Communications par télégraphie optique.*—En cas d'investissement ou de suppression des lignes télégraphiques ordinaires, on pourrait de ce poste élevé communiquer par la télégraphie optique à des distances considérables, de Paris à Rouen, par exemple, où un second poste d'observation serait lui-même placé sur une colline élevée.

3o *Observations météorologiques.*—Un observatoire établi dans la tour à 300 mètres d'altitude permettrait d'étudier au point de vue de l'hygiène et de la science la direction et la violence des courants atmosphériques, l'état et la composition de l'atmosphère, son électricité, etc.

4o *Observations astronomiques.*—A cette grande hauteur, la pureté de l'air et l'absence des brumes qui recouvrent le plus souvent l'horizon de Paris faciliteraient sans doute un certain nombre d'observations souvent impossibles en temps ordinaire dans cette région.

5o *Eclairage électrique.*—L'une des applications pratiques les plus intéressantes serait celle de l'éclairage électrique de l'Exposition universelle et d'une partie de la ville.

6o *Expériences scientifiques.*—On pourrait réaliser d'autres applications soit dans le domaine pratique (comme, par exemple, d'indication de l'heure à grande distance), soit dans le domaine scientifique. Disposant pour la première fois d'une hauteur libre de 300 mètres, on pourrait compléter des études commencées sur bien des points, par exemple: chute des corps dans l'air, la résistance de l'air sous différentes vitesse, certaines lois de l'élasticité, l'étude de la compression des gaz ou des vapeurs, l'étude des plans d'oscillation du pendule, etc.

Les travaux de défense contre le phylloxera, en France, deviennent plus énergiques à mesure que grandit le péril. C'est ce que nous apprend le rapport présenté récemment à la commission supérieure par M. Tisserand, l'éminent directeur de l'agriculture. De 1883 à 1884, en une seule année par conséquent, les vignobles replantés en vignes américaines ont passé de 28,012 à 52,237 hectares, les vignobles traités par les insecticides de 20,923 à 39,501 hectares, et les vignobles soumis à la submersion de 17,792 à 23,275 hectares. Nous avons donc en 1884 un ensemble de vignes reconstituées ou régénérées représenté par une surface totale de 115,073 hectares contre 72,127 hectares en 1883, soit un accroissement d'une année à l'autre qui n'est pas moins de 42,948 hectares. Ce beau résultat ne pourra que s'affirmer en proportions croissantes dans l'avenir, surtout si l'on se décide enfin à tenir compte du vœu réitéré de la commission relatif à la prompte exécution des canaux de dérivation du Rhône. En mettant plus d'eau à la disposition des propriétaires dont les terres sont en situation d'être submergées, on aidera puissamment à la restauration ou à la création de vignobles qui n'auront rien à craindre des attaques du redoutable puceron, comme le démontre d'une manière si frappante l'expérience déjà longue de M. Louis Faucon dans son domaine de Graveson.

Il a été fait, le 4 mars, à Levallois-Perret, France, devant le ministre de la guerre, M. le général Lewal, des expériences très intéressantes sur les ponts portatifs Eiffel. Ces ponts, destinés au service des armées en campagne et à celui des expéditions coloniales, sont très appréciés en Cochinchine et sont appelés à l'être au Tonkin. Ils sont formés par de légers éléments triangulaires tous semblables, réunis par un petit nombre de boulons, ce qui rend leur montage très rapide. On a monté devant le ministre un pont de 21 mètres en 18 minutes, le lançage s'est fait en un temps à peu près égal et en moins d'une heure une charrette lourdement chargée a pu traverser d'une rive à l'autre.

Pensée cueillie par le *Charivari* sur l'album d'un philosophe:

"Plus les littérateurs sont gras, plus la littérature devient maigre."

Conférence de l'Hon. C. Gayarré.

A la requête des Soussignées, l'Honorable Charles Gayarré fera une conférence sur "LES GRANDISSIMES DE M. CABLE," à la Salle de l'Union Française, le dimanche, 22 mars, à 2 heures P. M.

Mme Alfred Roman,
Mme Pierre Lanaux,
Mme Percy Roberts,
Mme Albert Baldwin,
Mme Adolphe Schreiber,
Mme W. C. C. Claiborne, Sr.,
Mme R. W. Walmsley,
Mme Charles Fenner,
Mme E. A. Burke,
Mme F. T. Nicholls,
Mme J. A. Hincks,
Mme A. Fortier,
Mme L. A. Wiltz,
Mme Jules Aldigé,
Mme Charles Lafitte,
Mme Henry Gardes,
Mme Oglesby,
Mme Alfred Dufilho.

Comité de Réception.

Messieurs le Général G. T. Beauregard, Président, Vicomte Paul D'Abzac, Adolphe Schreiber, Dr Stanford Chaillé, Jules Tuyes, L. Placide Canonge, Léon Joubert, Col. J. A. Chalaron, Emile Herman, Robert Borde, Harry Baldwin, Pierre Lanaux, Hon. F. P. Poché, Ernest Miltenberger, N. Dufour, A. Delvaille, Edouard Villeré, Hon. Alfred Roman, Alcée Fortier, Adolphe Fanro, Richd. Nixon.
17 mars—7t

Décédée hier à midi et un quart, à l'âge de soixante cinq ans, Dame Veuve LOUIS JULES D'AQUIN, née VINCENTA BORDES. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille D'Aquin, de son gendre Wm Esnard, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 1/2 heures. Le convoi partira de la résidence de son gendre No 376 rue Dumaine, près Galvez.

Décédé hier matin, à 10 heures 55 minutes, à l'âge de 68 ans, ANTOINE MARECHAL, natif de Bourgneuf, canton de Givray, département de Saône et Loire, France, et résident d'Alger, Cinquième District de la Nouvelle Orléans, pendant 32 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à son enterrement, qui aura lieu de sa dernière résidence, No. 108 rue Monroe, entre De Armas et Lapeyrouse, Alger, à 4 heures cette après midi.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré SAMEDI MATIN 21 mars, à 7 heures et demie, à l'Eglise Ste Marie (Archevêché), pour le repos de l'âme de feue CATHERINE BELLOCQ, épouse de PHILIPPE CASABONNE. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de son époux et de ses enfants.
20 mars—1t

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré demain, samedi 21 mars, à l'église Saint-Maurice, près des Casernes, pour le repos de l'âme de MARIE VOISSEMENT, épouse de Jean M. Fontan, décédée le 20 mars 1884. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.
De la part de son frère et de sa sœur.

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies Ongaes, Brama, Gould, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

LE CÉLÈBRE
Orchestre Typique Mexicain
ayant obtenu un engagement donnera
SIX CONCERTS
AU WERLEIN HALL,
Commençant LUNDI, 23 MARS, et continuant tous les soirs jusqu'au SAMEDI 28.
Admission 25, 50 et 75 cts.
Les places réservées des sièges réservés chez WERLEIN 135 rue Canal. 19 mars—1t

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Nouvelle Orléans, 19 mars 1885. Durant le cours des réparations qui se font dans la bâtisse occupée jusqu'à présent par la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, les bureaux de la dite compagnie seront transférés au No 33 rue Carondelet (Bâtisse Denegre) entre Commune et Gravier, attenant au Cotton Exchange.
19 mars—1m J. W. HINCKS, Secrétaire.

Le Trois Mâts Autrichien "Kraljevica" capitaine Svetjulja, de Bordeaux, commencera son déchargement Lundi le 23 courant au poteau No — pied de la rue Hôpital 2me district. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises à cette époque, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des soussignés lequel ne sera donné que sur paiement du fret et aucune réclamations de dommages ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.
DASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine ni les consignataires de la Barque Autrichienne Kraljevica capitaine Svetluja de Bordeaux ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.
DASSETTI & XIQUES, 67 et 69 rue Decatur.
19 mars—jeu ven Dim

L. DUPLEIX—A gence général d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre aux commerces et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, reçoivent une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand.

Grande réduction dans les articles de Première Communion.

I. SIMON & BRO.,

Offrent dans le moment à leurs clients un complet assortiment d'articles de blanc pour Première Communion. Il vient d'être reçu de New York:
250 pièces Alpaca blanc à 35 cts la yarde valant 50 cts.
250 pièces Cachemire blanc, double largeur, à 40 cts la yarde, valant 60 cts.
300 pièces Victoria Lawn à 7 1/2 cts la yarde, ne peut être acheté pour 15 cts.
200 pièces Mull blanc à 10 cts la yarde, valant 20 cts.
250 pièces Lawn couleur à 4 cts la yarde, valant 10 cts.
250 pièces Nun's veiling toutes couleurs à 13 1/2 cts la yarde, valant 25 cts ailleurs.
250 pièces Lace Bunting, tout laine, à 10 cts, valant 20 cts.
250 Robes en dentelles pour enfants, à $1, valant $1 50.
500 pièces Broderies à 3 cts la yarde valant 6 cts.
250 pièces Valenciennes à 4 cts valant 8 cts.
500 Corsets français à 50 cts, valant $1 50.
100 l'arasols tout soie, à $1.
Achetez vos Couronnes de première communion à bon marché chez I. Simon & Bro.
Belles Couronnes blanches à 25 cts, valant $1.
250 pièces Tulle blanc, 2 1/2 yardes de large à 40 cts la yarde, ne peut être acheté pour 60 cts.
I. SIMON & BRO.,
7 mars 47 et 49 Ursulines, entre Royale et Chartres.

Pour la Saison! Pour la Saison!
Il vient d'être reçu un bel assortiment de
DENTELLES et de BRODERIES
DE TOUS GENRES.
—AUSSI—
Cravates-Dentelle, Cols et Tidies
EN GRANDE VARIÉTÉ.
L'attention des messieurs est appelée sur mon assortiment complet de choix d'articles de toilette pour messieurs tels que: Chemises, Cols, Cravates, Lingerie de dessous, Bonneterie, à des prix comme jamais on n'en a exigés.
VENEZ VOIR PAR VOUS MÊMES.
Pas de peine à faire voir les Marchandises.
H. F. ONNEN,
Coin des rues Royale et St. Louis, (au dessous de l'Hôtel Royal)
Et 48 Rue des Ursulines, près Chartres.
7mars—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en sept 1882.
Bureau 186 rue Gravier.
Capital........................$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Marine,
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON..........................Président
LOUIS BARNETT..........................Secrétaire
MAURICE STERN..........................Vice-Président
13 fév—1an 1-4p

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
26oc 84 | 1 an PP—D Mar J

MAISON
D. H. HOLMES
155 Canal, 13 Bourbon, 14 Dauphine et 139 Douane.
Dans le but de favoriser la vente,
A partir de lundi 9 mars,
RÉDUCTION GÉNÉRALE
Sur toutes nos Soieries, Lainages, et étoffes fantaisies.
Les dames peuvent être certaines de trouver de nombreuses et bonnes occasions
A tous nos comptoirs.
8 mars—

COVINGTON,
Paroisse St Tammany Louisiane.
CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE.
Pension privée,
Tenue par
Mme F. GONTHIER.
OUVERTE en été pour les personnes auxquelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés, pour les pêcheurs de la perche, du bass et de la truite; en hiver pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil de la dinde etc.
PRIX—$1 50 par jour, $40.00 par mois.
20 août—

LISEZ
Le Canadien des Etats-Unis,
Le plus grand journal hebdomadaire de langue française de New-York.
En vente TOUS LES LUNDIS, A MIDI, chez M. BILLARD, coin de Chartres et Bienville, et chez M. FOURNIER, 154 rue Royale.
Le numéro 5 cents.

ASSURANCES.

SECOND ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company.)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX ....No 31 RUE DU CAMP.

La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884.

PRIMES REÇUES

Sur les risques d'incendie	$202,906 58	
Sur les risques de rivière	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
	$227,529 34	
Ajouter primes non acquises de 1883	47,335 11	
Total des primes	$274,864 45	
Ajouter—		
Intérêt et escompte	$17,430 94	
Profits et pertes	909 98	
		18,340 92
Total des recettes		$292,205 37
Moins—		
Pertes d'incendie payées	$100,043 98	
Pertes de rivière payées	2,551 32	
Pertes maritimes payées	1,530 87	
Total des pertes payées	$104,126 17	
Cancellations et réassurances	36,907 02	
Réfection et commission	35,850 07	
Taxes et licences	3,987 00	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, machines, Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, etc., etc.	27,706 27	
		212,576 54
Excédant		$80,628 84
Divisé comme suit;		
Réservé pour primes non acquises	$49,279 59	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39	
Dividende-intérêt payé en juillet 1884	5,475 99	
Dividende-intérêt payable en janvier 1885	8,296 39	
Réservé pour comptes douteux	1,240 50	
		$80,628 83

ACTIF

$30,000 Bonds des Etats Unis 4 p. cent	$36,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman Issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 81
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	3,933 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,307 35
	$381,700 07

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises	49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 39
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.
W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande, à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.
14 jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, son prié de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. O. BOUCHER, Directeur, 106 E. Third street, Presley Block, St. Paul, Minn.
Pour quelque temps, à la Nlle-Orléans, aux bureaux de l'Abeille.

A louer,
LA MAISON No 97, rue du Quartier, près Bourbon, venant d'être complètement restaurée. S'adresser au No 94 rue de l'Esplanade.
7 mars—PP.

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
TAPIS
Nouveaux genres.
Moquettes, Velours et "Body Brussels" avec garnitures assorties.
Tapisserie Bruxelles de 70 cts, la yarde, à plus.
RIDEAUX.
Turcomans, Portières, Madras et Dentelles.
Nattes de bureaux et Nattes de Chine.
Toiles cirées Linoleums.
Corticine anglaise.
Draps de planchers.
31avril

Soumissions.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle Orléans et du Lac. No 102 rue du Canal (au second)

La Compagnie du chemin de fer de la ville de la Nlle-Orléans et du Lac recevra jusqu'au 26 mars 1885 des soumissions cachetées pour la location pendant trois ans, du privilège dont jouissent en ce moment les MM McCLOSKEY au PAVILLON DE WEST END de vendre du SODA WATER des EAUX MINERALES du MEAD des CRÈMES A LA GLACE du CANDI et des GATEAUX.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter les soumissions.

Le loyer datera du 1er avril 1885.
8 mars—au 25 mars J. A. WALKER, Président.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

AVIS AUX EXPOSANTS.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle-Orléans, 6 décembre 1884.

LE bureau du Directeur Général est établi au No 5 du "Main Building" et sera ouvert pour les affaires, de 8 heures du matin à minuit. Toutes les plaintes doivent être rédigées par écrit et seront suivies d'une prompte investigation. Le terrain de l'Exposition est ouvert à tous les visiteurs. Personne ne sera admis dans l'intérieur des bâtiments à l'exception des officiers de l'Exposition, des exposants, de leurs employés, et des personnes ayant affaire à l'Exposition. Des cartes d'entrée seront remises aux Exposants par le chef des Installations. Les cartes d'entrée pour pénétrer dans le bâtiment où sera lieu l'Exposition spéciale du Gouvernement fédéral et des différents Etats, seront livrées par le Dr C. W. Dabney, chef du Département des Expositions d'Etats, aux commissaires des divers Etats et Territoires, pour leur propre usage et celui de leurs employés et ouvriers. Les visiteurs ne seront pas admis dans les bâtiments de l'Exposition. Les personnes ayant affaire aux bâtiments de l'Exposition pourront se procurer des cartes d'entrée au bureau du Secrétaire, No 15 rue Union, à la Nlle-Orléans.
9 déc— E. A. BURKE, Directeur Général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas pu l'occasion d'y souscrire et pensant que la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE
7sept—PP Directeur-Général.

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Bureau du Directeur-Général. Nlle Orléans, 26 jan. 1885.

A partir de ce jour les terrains et les Bâtisses de l'Exposition seront ouverts de 8 heures du matin à 10 heures du soir. Entrée générale, 50 cts, enfants au-dessous de douze ans, 25 cts; rien pour enfants portés dans les bras.
28janv ☞

A louer.
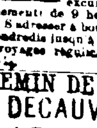
Le bateau à vapeur Mabel Comeaux peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte ces jours-là.
3 fév— ☞

CHEMIN DE FER PORTATIF DECAUVILLE, Aîné,
A Petit Bourg (Seine et Oise) France.
26 MEDAILLES D'OR
et tous les premiers prix (15) sans exception depuis 8 ans.
3410 applications faites par les gouvernements français et étrangers, plantations de canne à sucre, entrepreneurs de travaux publics, usines, fonderies, etc., etc.
Production 3000 wagons et 100 milles de voie par mois.
Envoi gratis et franco du catalogue illustré.
22 fév—4m—Dim Mer VPP

PREMIER ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Compagnie d'Assurances DU PELICAN,
de la Nouvelle-Orléans.
Bureau 82 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884.

Sur les risques d'incendies	$90,692 93	
Sur les risques de mers	433 18	
Sur les risques de rivières	1,328 25	
	$92,454 36	
Moins les primes non expirées	24,017 93	
Primes échues jusqu'au 31 déc '84		$68,436 43
PERTES PAYEES.		
Sur les incendies	$20,717 72	
Sur les rivières	1,239 26	
	$21,956 98	
Réassurances et primes remboursées	6,954 10	
Escomptes	9,414 24	
Dépenses moins l'intérêt	13,049 24	
	$29,417 58	
		$51,373 56
Profits net		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$ 8,567 71	
Billets-actions	251,8[illegible]	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et la table de bureau	2,056 93	
Bons à prime	2,768 75	
Bons en voie de collection	20,354 12	
		$335,555 00

PASSIF.

Capital souscrit	$294,476 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 93	
		$318,493 93
Surplus		$17,062 87

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

DIRECTEURS.
JOHN McCAFFREY, Président
JAMES GRANT, Vice-Président.

JOHN BLANKI	T. BROPHY
WM. CONWAY	GEO. W. YOUNG
WM. CULLIMAN	C. DOYLE
THOS DUNN	GEO. FAEHNLE
JOS. FROMHERZ	JOHN HYNES
PETER LAWTON	HUGH McMANUS
THOS. J. MORAN	JOHN NELSON
P. QUINN	THOS. G. RAPIER
M. J. SCHWARM	PHILIP THOMPSON
JOHN WALLE	

18 jan—1 m

VASTE MAGASIN
—DE—
MUSIQUE
—DE—
WERLEIN
135--CANAL--135
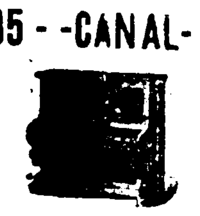
Les meilleurs Pianos et Orgues qu'il y ait au monde.
PRIX REDUITS!
CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES!
Demandez à voir le magnifique piano Mathushek, dont on s'est à peine servi, pour $250
Un charmant Chickering pour $300. Il a à peine servi.
Les visiteurs sont cordialement invités à venir examiner notre stock.
Werlein Hall,
RUE BARONNE.
LOYER REDUIT.
S'adresser à
WERLEIN,
24 Nv—1y 135 Canal.

CHEZ
GRUNEWALD
18 Baronne ou 127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres.
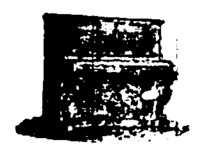
Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, SOHMER, KNABE, | PLEYEL, BEHR et FISCHER
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.
dec—

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 606 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour notre Compagnie.
24janv—1an PP T. F. WALKER, Secrétaire.

Genres Nouveaux,
MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES!
Avec ou sans bordure.
TAPISSERIE DE BRUXELLES,
70 cents la yarde.
Rideaux de Dentelle, Stores
Rideaux Madras et Dentelle,
Toiles Cirées, Linoleum,
Corticine.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
21 sept—

CHAPEAUX
FLEURS,
PLUMES,
POMPONS
Pour Bals et Soirées
DERNIERS GENRES,
—CHEZ—
Mme C. SAMSON,
150......RUE DU CANAL.......150
19 nov 6m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 19 MARS.—CLASSE No 66
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
35	75	69	36	48	68	39	30	10	54	60	22	—

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 19 mars 1885—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE
J. A. A. ROUSSEAU
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos distributions.